CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165488** **VALABLE JUSQU'AU** **06/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2016 B 1747

Siret : 822 148 466 00011

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4205333

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 1811111814S

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 1811111814S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : AYDIN ISOLATION

10 ALLEE DES PEUPLIERS ALTENSTADT
67160 WISSEMBOURG

Téléphone : 07 67 97 00 66 **Fax :**

Portable : 07 67 97 00 66

Responsabilité légale :
AYDIN FADIME PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : aydin.isolation@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 587 082 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	8	11/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		18/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/08/2026 10:13

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E165488** **VALABLE JUSQU'AU** **06/09/2027**

ÉDITÉ LE **21/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2016
Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2016 B 1747

Siret : **822 148 466 00011**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 4205333

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 1811111814S

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 1811111814S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **AYDIN ISOLATION**

10 ALLEE DES PEUPLIERS ALTENSTADT
67160 WISSEMBOURG

Téléphone : 07 67 97 00 66 **Fax :**
Portable : 07 67 97 00 66

Site Internet :
E-mail : aydin.isolation@gmail.com

Responsabilité légale :
AYDIN FADIME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2024
o Isolation des combles perdus	11/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/08/2026 10:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.